RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME - 5e CIRCONSCRIPTION : ROYAN-MARENNES

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

INDÉPENDANCE et FIDÉLITÉ

Lorsque, en Mai dernier, la France, enfin consciente du péril qui la menaçait dans son existence et ses institutions, se tourna vers le Général de GAULLE, un immense espoir se leva sur la nation angoissée. Il apparut alors que la condition formelle du salut était d'accorder une confiance totale à celui qui, dix-huit ans auparavant, avait entrepris contre toute espérance et cristallisé dans un pathétique appel la défense pour la sauvegarde de l'honneur national.

Et ceux-là mêmes qui semblaient craindre qu'une atteinte fût portée aux libres disciplines républicaines durent admettre la parfaite loyauté d'un homme qui redonnait aux devoirs civiques une signification et une primauté oubliées, et faisait de leur respect absolu la condition fondamentale dans l'exercice des pouvoirs qui lui étaient dévolus.

Le referendum du 28 Septembre venait sanctionner d'éclatante façon l'acquiescement du peuple français aux vues généreuses, aux initiatives fécondes du Président du Conseil.

Et voici que, dans le décours de ce mois, la volonté de la Nation doit s'exprimer suivant les lois normales d'un régime démocratique, pour le choix des **hommes les plus aptes à participer au redressement national.**

Et nous assistons à l'éclosion de candidatures multiples et inattendues ; les Tenants de l'ordre nouveau sanctionné par la Constitution sont aux prises avec ceux qui en sont les adversaires acharnés. Les anciens partis — par des dosages plus ou moins subtils, mais qui gardent un relent de cuisine — essaient d'atténuer des prises de position trop spectaculaires : des formations politiques, dont je ne discuterai pas l'opportunité, se créent çà et là qui, par leur multiplicité même, jettent la confusion dans les esprits.

L'Electeur qui se souvient, craignant d'être mystifié une fois encore, hésite et s'interroge.

En présence de ce désarroi, je considère de mon devoir de poser à mon tour ma candidature qui, n'étant patronnée par qui que ce soit, n'ayant l'investiture d'aucun groupement politique, est celle d'un homme demeuré fidèle à une attitude et qui entend garder le rare privilège de sa liberté et de sa totale indépendance.

J'espère ainsi faire entendre la voix de tous ceux qui, trop longtemps, se sont tus, pour saluer dans toute leur allégresse le retour d'un homme qui, par le seul rayonnement émanant de sa personne, a redonné sa conscience et son équilibre à notre pays.

Je m'adresse à vous, en premier, JEUNES de France, *qui attendez de vos aînés qu'ils fassent à votre espérance la place qu'elle mérite : la première, puisque demain vous serez la France.*

Je m'adresse à vous, PAYSANS de France, *qui, chaque soir, à la lisière du champ ancestral, mesurez l'effort accompli depuis l'aube.*

Je m'adresse à vous, GENS DE MER, OSTRÉICULTEURS et MYTILICULTEURS *de nos Côtes Charentaises, qui peinez de plus en plus dans l'exercice d'une profession rude entre toutes et dont un meilleur aménagement vous est dû.*

T. S. V. P.

Je m'adresse à vous, OUVRIERS *de France, pour vous promettre, dans la réalisation d'un programme social efficace, une meilleure défense de votre bien-être, une meilleure compréhension de votre dignité de travailleurs.*

Je m'adresse à vous, ARTISANS, COMMERÇANTS *qui luttez, avec des possibilités souvent restreintes, contre les exigences et les conditions d'une vie matérielle de plus en plus difficile.*

Je m'adresse à vous, VIEILLARDS *de France, qui, dans l'extrême soir de votre existence, n'avez pu trouver la quiétude et je vous dis toute ma sollicitude.*

Je m'adresse à vous, ANCIENS COMBATTANTS *de la grande guerre qui, par vos sacrifices, avez sauvegardé l'intégrité de notre terre française et qui, pendant quatre ans, avez séché la boue des tranchées sur vos capotes maculées.*

Je m'adresse à vous, ANCIENS PRISONNIERS *qui, au temps de la longue patience, avez attendu l'heure du retour: loin des vôtres, de vos épouses, de vos fils, de vos vieux parents.*

Je m'adresse à vous, mes anciens Compagnons des heures noires de l'Occupation, *à vous qui avez connu le prix des longs silences et des heures de solitude.*

Et voici qu'une noble femme, Madame Jean HAY, veuve d'un Héros de la Résistance à la mémoire unanimement respectée, joint sa voix à la mienne.

ENSEMBLE, NOUS NOUS ADRESSONS A VOUS, FEMMES DE FRANCE, *mères meurtries des fils disparus dans les combats — face à face ou dans les ténèbres de la lutte clandestine, dans les rizières Indo-Chinoises ou dans les Djebels de notre Algérie — à vous, épouses ou fiancées de ceux qui luttent, le cœur empli de votre image sur une terre sœur de la nôtre.*

Que toutes vos voix se joignent à la nôtre et qu'ensemble, unissant nos volontés de servir, nous fassions triompher — sans haine contre quiconque et dans le seul amour de la Patrie — la cause de la France retrouvée, éternellement fidèle malgré ses vicissitudes, à sa compréhension libérale de la condition humaine et de sa dignité.

Docteur Pierre VEYSSIÈRE

Officier de la Légion d'Honneur
Croix de guerre avec palme 1939-45
Médaille de la Résistance
Déporté de la Résistance

Remplaçant éventuel :

Madame Veuve Jean HAY

Veuve de déporté
mort pour la France

Candidats de l'INDÉPENDANCE et de la FIDÉLITÉ.

VU : LE CANDIDAT.

IMPRIMERIE MARENNES Novembre 1958.